

FR 3. 21869A



Case  
File

21642

# TESTAMENT

DE

# LOUIS XVI,

MORT LE LUNDI, 21 JANVIER 1793,

*Agé de 38 ans 5 mois moins deux jours.*

**A**U NOM de la Très-sainte-Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, aujourd'hui vingt-cinquième jour de décembre 1792, moi Louis XVI du nom, Roi de France, étant depuis plus de quatre mois enfermé avec ma famille dans la tour du Temple à Paris, par ceux qui étaient mes sujets, et privé de toute communication quelconque, même depuis le onze du courant, avec ma famille, de plus impliqué dans un procès dont il est impossible de prévoir l'issue à cause des passions des hommes, et dont on ne trouve aucun prétexte ni moyen dans aucune loi existante, n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées, et auquel je puisse m'adresser; je déclare

ici en sa présence mes dernières volontés et mes sentimens :

Je laisse mon ame à Dieu, mon créateur; je le prie de la recevoir dans sa miséricorde, de ne pas la juger d'après ses mérites, mais par ceux de Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui s'est offert en sacrifice à Dieu son père pour nous autres hommes, quelque indignes que nous en fussions, et moi le premier.

Je meurs dans l'union de notre sainte mère l'église catholique, apostolique et romaine, qui tient ses pouvoirs par une succession non interrompue de St-Pierre, auquel Jesus-Christ les a confiés; je crois fermement et je confesse tout ce qui est contenu dans le symbole et les commandemens de Dieu et de l'Église, les sacremens et les mystères tels que l'église catholique les enseigne et les a toujours enseignés. Je n'ai jamais prétendu me rendre juge dans les différentes manières d'expliquer les dogmes qui déchirent l'église de Jesus-Christ; mais je m'en suis rapporté et m'en rapporterai toujours, si Dieu m'accorde vie, aux décisions que les supérieurs ecclésiastiques, unis à la sainte église catholique, donnent et donneront conformément à la discipline de l'église, suivie depuis Jesus-Christ. Je plains de tout mon cœur nos frères qui peuvent être dans l'erreur, mais je ne prétends pas les juger, et je ne les aime pas moins tous en Jesus-Christ, suivant ce que la charité chrétienne nous enseigne. Je prie Dieu de me pardonner tout mes péchés; j'ai cherché à les connaître scrupuleusement, à les détester et

à m'humilier en sa présence; ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite, et surtout le repentir profond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fut contre ma volonté) à des actes qui peuvent être contraires à la discipline et à la croyance de l'église catholique, à laquelle je suis toujours resté sincèrement uni de cœur; je prie Dieu de recevoir la ferme résolution où je suis, s'il m'accorde vie, de me servir aussitôt que je le pourrai du ministère d'un prêtre catholique, pour m'accuser de tous mes péchés et recevoir le sacrement de pénitence.

Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensé par inadvertance (car je ne me rappelle pas d'avoir fait sciemment aucune offense à personne) ou ceux à qui j'aurais pu avoir donné de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je puis leur avoir fait.

Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes afin d'obtenir de Dieu le pardon de mes péchés.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donné aucun sujet; et je prie Dieu de leur pardonner, de même que ceux qui, par un faux zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal.

Je recommande à Dieu ma femme, mes enfans, ma sœur, mes tantes, mes frères et tous ceux qui me sont attachés par les liens du sang ou par quel-

qu'autre manière que ce puisse être; je prie Dieu particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma femme, mes enfans et ma sœur qui souffrent depuis long-temps avec moi, de les soutenir par sa grâce s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

Je recommande mes enfans à ma femme; je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour eux; je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiens et d'honnêtes hommes, de ne leur faire regarder les grandeurs de ce monde (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'éternité; je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfans, et de leur tenir lieu de mère, s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfans, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entr'eux, soumis et obéissans à leur mère, et reconnaissans de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux et en mémoire de moi, je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère.

Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois, mais en même temps qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire; et qu'autrement, lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés; de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfans ou les parens de ceux qui ont péri pour moi, ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi. Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées, qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude; mais je leur pardonne (souvent dans les momens de trouble et d'effervescence, on n'est pas le maître de soi) et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leurs malheurs.

Je voudrais pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement et désintéressé; d'un côté, si j'étais sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté de

gens à qui je n'avais jamais témoigné que des bontés, à eux, à leurs parens ou amis, de l'autre, j'ai eu de la consolation à voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré; je les prie d'en recevoir tous mes remerciemens; dans la situation où sont encore les choses, je craindrais de les compromettre si je parlais plus explicitement; mais je recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnaître.

Je croirais calomnier cependant les sentimens de la nation, si je ne recommandais ouvertement à mon fils, MM. de Chamilly et Hue, que leur véritable attachement pour moi avaient porté à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour, et qui ont pensé en être les malheureuses victimes; je lui recommande aussi Cléry, des soins duquel j'ai eu tout lieu de me louer, depuis qu'il est avec moi; comme c'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin, je prie MM. de la commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au conseil de la commune.

Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardaient, les mauvais traitemens et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi: j'ai trouvé quelques ames sensibles et compatissantes; que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie MM. Malesherbes, Tronchet et Desèze, de recevoir ici tous mes remerciemens et l'expres-

sion de ma sensibilité pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant Dieu, et prêt à paraître devant lui, que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

Fait double à la tour du Temple, le 25 décembre 1792.

*Signé* LOUIS,

*Est écrit*, BAUDRAIS, *officier municipal.*

19. 10. 1871. The first of the series of papers  
 which I have been able to obtain from the  
 records of the Admiralty. It is a list of the  
 names of the officers who were appointed to the  
 command of the ships of the line in the  
 year 1871. The list is arranged in the  
 following order:—

Rank	Name	Ship
Admiral	John Jellicoe	HMS Victoria
Vice Admiral	John Jellicoe	HMS Victoria
Commodore	John Jellicoe	HMS Victoria
Captain	John Jellicoe	HMS Victoria
Commander	John Jellicoe	HMS Victoria
Lieutenant	John Jellicoe	HMS Victoria
Sub-Lieutenant	John Jellicoe	HMS Victoria
Midshipman	John Jellicoe	HMS Victoria
Surgeon	John Jellicoe	HMS Victoria
Surgeon's Mate	John Jellicoe	HMS Victoria
Quartermaster	John Jellicoe	HMS Victoria
Boatswain	John Jellicoe	HMS Victoria
Master	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Leading Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Boatswain's Mate	John Jellicoe	HMS Victoria
Quartermaster's Mate	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Steward	John Jellicoe	HMS Victoria
Steward	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Cook	John Jellicoe	HMS Victoria
Cook	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Gunner	John Jellicoe	HMS Victoria
Gunner	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Carpenter	John Jellicoe	HMS Victoria
Carpenter	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Engineer	John Jellicoe	HMS Victoria
Engineer	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Stoker	John Jellicoe	HMS Victoria
Stoker	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Leading Petty Officer	John Jellicoe	HMS Victoria
Boatswain's Mate	John Jellicoe	HMS Victoria
Quartermaster's Mate	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Steward	John Jellicoe	HMS Victoria
Steward	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Cook	John Jellicoe	HMS Victoria
Cook	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Gunner	John Jellicoe	HMS Victoria
Gunner	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Carpenter	John Jellicoe	HMS Victoria
Carpenter	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Engineer	John Jellicoe	HMS Victoria
Engineer	John Jellicoe	HMS Victoria
Chief Stoker	John Jellicoe	HMS Victoria
Stoker	John Jellicoe	HMS Victoria

The names of the officers who were appointed to the  
 command of the ships of the line in the year 1871.